

法语 文体学 教程

郭麟阁 编

**COURS
DE
STYLISTIQUE
FRANÇAISE**

商务印书馆

COURS DE STYLISTIQUE
FRANÇAISE

法 语 文 体 学 教 程

郭麟阁 编

商 务 印 书 馆

1990年·北京

FAYU WENTIXUE JIAOCHENG

法语文体学教程

郭麟阁 编

商务印书馆出版

(北京王府井大街 36 号 邮政编码 100710)

新华书店总店北京发行所发行

河北省香河县第二印刷厂印刷

ISBN 7-100-00656-2/H·238

1990 年 3 月第 1 版

开本 850×1168 1/32

1990 年 3 月北京第 1 次印刷

字数 214 千

印数 800 册

印张 6

定价：2.05 元

Table des matières

Avant-propos	1
Introduction	3

Première partie

Procédés généraux de l'expression et de la communication

Chapitre premier: Notions générales	14
Deuxième chapitre: Niveaux de langue	26
Troisième chapitre: Moyens de varier le style	46
Quatrième chapitre: Ressources stylistiques du français moderne.....	49
Cinquième chapitre: La substitution lexicologique ou syn- taxique dans la construction (Méthode Legrand)	71
Sixième chapitre: L'emploi des figures	92
Septième chapitre: Caractérisation	117
Huitième chapitre: La phrase française	126
Neuvième chapitre: L'ordre des mots en français moderne	133

Deuxième partie

Dixième chapitre: Notions des genres littéraires	149
Onzième chapitre: Les différents genres littéraires (descrip- tion, narration, dissertation)	150
Douzième chapitre: Portrait, résumé, compte rendu	159
Treizième chapitre: Théâtre, roman	164
Quatorzième chapitre: Les genres poétiques dans la littérature française	174

Avant-propos

Je n'ai pas la prétention de fonder une école chinoise dans cette discipline: je suis loin d'être à la hauteur de cette tâche.

En Europe occidentale, employer au début du XX^e siècle ce mot nouveau, stylistique, c'est désigner, aux frontières de la littérature et de la linguistique un espace vide, reconnaître l'existence d'un domaine de recherche que la rhétorique traditionnelle avait partiellement occupé, mais que laisse vacant son effondrement. Car la rhétorique ou l'art de bien parler, n'a pas bonne réputation. A l'origine au V^e siècle avant notre ère, c'était un ensemble de techniques destinées à régler la rédaction du discours selon les objectifs à atteindre. Malheureusement, la rhétorique classique, après avoir été objet d'enseignement pratique de langage contribua à figer l'éloquence et à étouffer le discours verbal sous la multiplicité des règles et des figures. La rhétorique ne tarde donc pas à s'éteindre (fin du XIX^e siècle), devenant synonyme d'affectation et de déclamation fausse.

Ch. Bally passe pour le fondateur de la stylistique qu'il considérait comme une extension de la linguistique saussurienne. Il exclut donc du domaine de la stylistique l'expression littéraire.

Le partage de ce domaine fait encore problème aujourd'hui: pour certains, il doit être annexé entièrement soit à la littérature, soit à la linguistique, pour d'autres, il fait partie à la fois de ces deux sciences voisines.

Malgré la mise en garde de Bally, nombreuses sont les tentatives pour justifier l'application à l'œuvre littéraire des méthodes de la stylistique que Bally avait conçues. Prenons pour exemple, entre autres M. Cressot et P. Guiraud qui ont les premiers lancé la théorie de la possibilité d'une stylistique littéraire.

Conformément aux besoins des étudiants chinois et à leurs conditions concrètes d'aptitude, je me proposerai d'établir une stylistique littéraire sans négliger toutefois les résultats obtenus par Bally dans ses recherches à la lumière des données de la linguistique structurale saussurienne. En effet,

le présent ouvrage est destiné aux professeurs et étudiants chinois qui ont l'intention d'être initiés à l'art d'écrire et à l'appréciation et au commentaire des textes littéraires.

Les livres de référence insérés dans la bibliographie m'ont beaucoup servi en tant que matériaux et points de repère au cours de ma rédaction. Telles des abeilles qui butinent de fleurs en fleurs, j'y ai puisé ce qu'il y a de substantiel pour féconder le fond de mon livre et même la rhétorique traditionnelle m'a aussi inspiré en ce qui concerne l'emploi des figures.

La première partie de ce livre est consacrée à la présentation des procédés généraux de l'expression et de la communication dont on se sert d'ordinaire dans la pratique orale ou écrite; j'ai consacré la deuxième à l'élaboration des principes et des techniques qui régissent chacun des genres littéraires, partie qui étudie la question de style dans les genres et qui fait souvent défaut en France dans les manuels de ce genre.

Actuellement, on parle beaucoup en France comme en Chine des niveaux de langue. Dans la zone médiane, dit-on, entre la langue littéraire et la langue populaire se situe la langue soignée, la langue moyenne. Le présent livre a surtout affaire à la langue soignée ou à la langue littéraire sans négliger la langue populaire, familière voire argotique dans une œuvre littéraire. Ce sont les conditions dans lesquelles s'effectue la communication qui imposent des expressions différentes.

Je ne me serais pas senti le courage d'échafauder un tel travail sur une conception nouvelle, si je n'avais pas été poussé par le vif désir d'orienter les étudiants chinois dans les études stylistiques.

Sans doute, cet ouvrage bâclé laisse-t-il beaucoup à désirer et je vous serais reconnaissant, chers lecteurs, de signaler les erreurs qui s'y sont glissées pour m'aider à améliorer mon travail.

Guo Ling

Pékin, le 13 février 1983

Introduction

Qu'est-ce que la langue?

Dans le monde actuel, le postulat que la langue est un système de signes est accepté presque par tous les linguistes. Cette définition, qu'on qualifie de structuraliste, remonte à Ferdinand de Saussure (1857—1913), fondateur de l'école de Genève qui joua un rôle déterminant dans l'évolution de la linguistique moderne.

La langue, d'après Saussure, "c'est à la fois un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les écrivains" (F. de Saussure, *Cours de Linguistique générale*.) La langue définie par F. de Saussure est avant tout un système de signes; cette idée dominante, il l'a énoncée à plusieurs reprises dans son œuvre magistrale: "La langue, dit-il, est un système de signes exprimant des idées ..." (Ibid.). "La langue est un système qui ne connaît que son ordre propre." (Ibid.). Et dans ce système "il n'y a que des différences sans termes positifs. Qu'on prenne le signifié ou le signifiant, la langue ne comporte ni des idées ni des sons qui préexisteraient au système linguistique, mais seulement des différences conceptuelles et des différences phoniques issues de ce système. Ce qu'il y a d'idées ou de matière phonique dans un signe importe moins que ce qu'il y a autour de lui dans les autres signes. (...) un système linguistique est une série de différences de sons combinés avec une série de différences d'idées; mais, cette mise en regard d'un certain nombre de signes acoustiques avec autant de découpures faites dans la masse de pensées engendré un système de valeurs; et c'est un système qui constitue le lien effectif entre les éléments phoniques et psychiques à l'intérieur de chaque signe. (...) C'est même la seule espèce de fait que comporte la langue, puisque le propre de l'institution linguistique est justement de maintenir le parallélisme entre ces deux ordres de différences." (Ibid.).

Les théories susmentionnées de Saussure, qui jettent les fondements

de la linguistique structurale, sont héritées et développées par ses disciples dans le monde. Son élève éminent A. Meillet a affirmé "qu'une langue constitue un système complexe de moyens d'expressions, système où tout se tient ..." (*Linguistique historique et linguistique générale.*) E. Benveniste, un de ses disciples de marque a énoncé son idée sur la langue à la lumière des théories saussuriennes: "La langue constitue un système, dont toutes les parties sont unies par un rapport de solidarité et de dépendance. Ce système organise des unités, qui sont les signes articulés, se différencient et se délimitent mutuellement." (*Problèmes de Linguistique générale.*) D'ailleurs, il a mis en lumière la théorie de la dualité du maître sur la langue:

- dualité articulatoire/acoustique;
- dualité du son et du sens;
- dualité de l'individu et de la société;
- dualité de la langue et de la parole;
- dualité du matériel et de l'insubstantiel;
- dualité du "mémoriel" et du syntagmatique;
- dualité de l'identité et de l'opposition;
- dualité du synchronique et du diachronique."

(ibid.)

Appliquant l'idée saussurienne dans sa recherche de "loi phonétique", Grammont proclame: "Il n'y a pas de changement phonétique isolé ... L'ensemble des articulations d'une langue constitue en effet un système où tout se tient, où tout est dans une étroite dépendance. Il en résulte que si une modification se produit dans une partie du système, il y a des chances pour que tout l'ensemble du système en soit atteint, car il est nécessaire qu'il reste cohérent" (Grammont, *Traité de phonétique*). De son côté, S. Ullmann affirme dans son étude sémantique que "la langue n'est pas un conglomérat d'éléments hétérogènes. C'est un système articulé où tout se tient, où tout est solidaire et où chaque élément tire sa valeur de sa position structurale" (S. Ullmann, *Précis de sémantique française*).

Martinet, qui est connu dans son étude de l'économie de la langue par sa théorie de la double articulation n'a pu se soustraire à l'idée de Saussure. Ceci se manifeste dans sa définition de la langue: "Une langue naturelle humaine est un instrument de communication selon lequel

l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes, cette expression phonique s'articulant à son tour en unités distinctives successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à l'autre." (A.Martinet, *Eléments de linguistique générale*). On voit que Martinet tout en s'intéressant à la fonction de communication de la langue adopte sur le plan phonétique l'analyse phonologique de langue ébauchée par Saussure. Et cette distinction de la double articulation de la langue en unités significatives (1ère articulation) et en unités distinctives (2ème articulation) formulée par Martinet qui jette la base à la branche de la linguistique dite fonctionnelle, a elle aussi subi l'influence saussurienne.

De même, Chomsky, célèbre linguiste américain, partant sur la division de la langue et de la parole qu'il interprète en opposition de la compétence et de la performance, se voit censé instituer sa grammaire générative-transformationnelle qui tente d'une part "de caractériser de la manière la plus neutre la connaissance de la langue ..." et d'autre part d'expliquer comment les phrases telles que *Jacques promet à Pierre de venir* et *Jacques permet à Pierre de venir* "ont la même structure de surface, mais elles sont très différentes du point de vue de la structure profonde qui leur est sous-jacente et qui détermine leur interprétation sémantique."

G.Guillaume, un des représentants remarquables de la linguistique structurale, définit ainsi la langue: "La langue est un système de systèmes— un assemblage systématisé de systèmes contenant (ayant un contenu propre de positions intérieures) s'emboîtant les uns dans les autres et qui, inscrits chacun dans un plus étendu, le plus étendu de tous étant celui de l'assemblage qu'en fait la langue ..." (G. Guillaume, *Langage et science du langage*).

Selon Guillaume, le travail du linguiste consiste à dépasser le cadre étroit de l'observation empirique (la pseudo-réalité des phénomènes sensibles directement observables) pour construire l'objet. "Une science d'observation se constitue en science théorique à partir du moment où elle consent à voir dans la réalité plus et autre chose que ce qu'en montrent

les apparences sensibles". De l'observable à l'inobservable directement, de l'apparence à la nature, du singulier à l'universel, de la pratique à la théorie et inversement pour expliquer les faits de base, ce va-et-vient ne constitue-t-il pas le processus de la connaissance et le mouvement de l'esprit humain? demande péremptoirement G. Guillaume. C'est pour cette raison qu'il a avancé sa fameuse méthode psychosystématique qui bénéficie d'une large audience auprès de la jeunesse intellectuelle.

En résumé, le principe saussurien que la langue est un système de signes forme le noyau du structuralisme en linguistique qui fait fureur dans le monde actuel. Ce principe, même les linguistes chinois l'ont accepté dans leur étude de la langue. Car au point de vue de la structure, ce principe s'applique à toutes les langues humaines. Toutefois, les linguistes marxistes chinois l'ont accepté non sans réserve. D'abord ils estiment que vraiment la langue est un système, mais l'existence de ce système est basée sur le matériel. Elle est objective. Elle n'existe pas psychiquement comme l'a dit Saussure. Car un des aspects que comporte le signe linguistique c'est-à-dire le signifiant est physique. C'est justement cet aspect physique qui fait que la langue devient l'instrument de communication dont on se sert pour s'entendre par le sens auditif et se comprendre mutuellement. Et c'est aussi cet aspect physique qui rend la langue matérielle et lui permet d'exister objectivement (D'après Gao Mingkai: *Le langage*).

Quelle est la fonction de la langue?

A la lumière de la linguistique marxiste, "la langue est un moyen, un instrument à l'aide duquel les hommes communiquent entre eux, échangeant leurs idées et arrivent à se faire comprendre. Directement liée à la pensée, la langue enregistre et fixe dans les mots et les combinaisons de mots formant des propositions, les résultats du travail de la pensée, les progrès de l'homme dans le domaine de la connaissance, et c'est ainsi qu'elle rend possible l'échange des idées dans la société humaine." (Staline, *A propos du marxisme en linguistique*).

Ce principe marxiste est aussi accepté par tous les linguistes du monde, de quelque école soient-ils. Aussi les ouvrages tels que les principes ou techniques de l'expression et de la communication pullulent-ils en Fran-

ce à l'usage de qui veut apprendre à faire un résumé, un rapport, un message publicitaire, un échange des informations etc.

Directement liée à la pensée et au développement social, la langue naît et se développe avec la naissance et le développement de la société. Elle est en même temps un instrument de communication et de lutte, sans lequel les hommes ne peuvent pas communiquer entre eux et la société cesse d'exister. "La langue compte parmi les faits sociaux qui agissent pendant toute la durée de l'existence de la société. Elle naît et se développe avec la naissance et le développement de la société. Elle meurt en même temps que la société. Pas de langue en dehors de la société. C'est pourquoi la langue et les lois de son développement ne peuvent être comprises que si l'on étudie la langue en relation étroite avec l'histoire de la société, avec l'histoire du peuple à qui appartient la langue étudiée et qui en est le créateur et le porteur." (Staline, *A propos du marxisme en linguistique.*)

Tous les mots existant dans une langue constituent son vocabulaire; le principal dans le vocabulaire d'une langue, c'est le fonds lexique essentiel. Cependant le vocabulaire pris en lui-même n'est pas encore la langue, c'est seulement quand il est mis à la disposition de la grammaire que son importance peut se faire sentir.

Par conséquent le système grammatical et le fonds lexique essentiel constituent la base de la langue. A la différence du vocabulaire qui est plus susceptible de changement, ils se caractérisent par une extrême stabilité et une résistance à l'assimilation forcée.

Pour terminer, citons encore les paroles de Staline: "La manière que la langue possède pour servir la société est d'offrir aux hommes un instrument de communication, instrument qui leur permet de s'échanger leurs idées, de se connaître mutuellement et d'organiser en commun leur travail dans tous les domaines d'activités. Ces domaines recouvrent les activités de la production, des relations économiques, de la politique et de la culture ainsi que de la vie sociale et quotidienne. Ceux-ci sont propres à la langue et c'est justement parce qu'ils sont propres à la langue que la langue devient l'objet d'étude d'une science autonome — la linguistique." (Staline, *Marxisme et problèmes de linguistique.*)

L'opposition entre langue et parole

L'opposition langue/parole, selon Saussure, est la première bifurcation qu'on rencontre dès qu'on cherche à élaborer la théorie du langage. "L'étude du langage comporte donc deux parties: l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu; cette étude est uniquement psychique: ; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est-à-dire la parole y compris la phonation: elle est psychophysique." (F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*.)

La distinction faite par Saussure nous montre d'abord deux faits: l'un, l'opposition langue/parole; l'autre, la nature psychique ou psychophysique de la langue. Certains linguistes préfèrent le mot *discours* au mot *parole*, car le premier désigne un sens plus étendu que le second qui comprend seulement la langue parlée.

Qu'entend-on par le discours? "Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est-ce pas simplement la parole?" (E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, II.) Cette affirmation, quoique simpliste, est péremptoire. J. Peytard-E. Genouvrier en sont plus précis: "Le discours formé par l'ensemble des réalisations orales ou écrites telles qu'on peut les lire ou les entendre (par exemple, sur bande magnétique) à l'intérieur d'une communauté utilisant le même code." (J. Peytard et E. Genouvrier, *Linguistique et enseignement du français*.)

De ces définitions, on peut conclure que le discours est un ensemble de faits observables, réalisés oralement ou par écrit. C'est le champ auquel la grammaire traditionnelle s'attaque de préférence et de longue date. Dans ce domaine de l'effectif, des conséquences terminales de l'acte de langage, ce qu'on rencontre en particulier, ce sont des unités de signification, des phrases, qui se signalent par leur caractère éminemment contingent, momentané, unique. Rien d'étonnant à ce qu'elles ne laissent rien apparaître de systématique. Néanmoins peut-on, à partir des phrases du discours, observer quelques schémas courants ou particulièrement fréquents, dégager certaines règles de l'agencement des éléments du discours, en rapport avec les idées en gestation. C'est ce que fait, non sans ingé-

niosité, non sans valeur pratique, la syntaxe traditionnelle.

L'opposition et l'union constituent une loi générale pour tous les objets. Il en est de même pour la langue et le discours. En effet, "ces deux objets sont étroitement liés et se supposent l'un l'autre: la langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible et produise tous ses effets; mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse." (F.de Saussure, *Cours de linguistique générale*.)

La langue et le discours sont donc liés l'un à l'autre; si la langue est produit social, et comme indépendante, le discours est plutôt réalisation individuelle. Instrument de communication, la langue ne peut exister sans cette indépendance par rapport à l'individu. Si chacun parlait, dans une communauté, son propre jargon, ce serait le chaos et il n'y aurait plus de communication possible. Mais inversement, la langue ne se réalise qu'individuellement, dans la parole ou le discours de chacun.

Qu'est-ce que le style?

Chaque langue dispose d'une construction particulière selon la tournure d'esprit du peuple qui la parle. Le génie d'une langue n'est donc que l'habitude que l'esprit a contractée d'exprimer et de recevoir les idées dans tel moule plutôt que dans tel autre. C'est de cette manière que la communication entre les hommes d'une même communauté est possible.

Cependant chaque individu dans sa parole ou son discours a sa manière propre d'employer son idiome; il lui fait subir, dans certaines circonstances ou par habitude, des déviations portant sur la grammaire, l'emploi du vocabulaire, la construction des phrases, le système expressif; il lui arrive souvent d'employer dans l'usage courant des procédés d'expression qui portent un cachet d'originalité facile à reconnaître. Mérimée n'écrit pas comme Stendhal; Flaubert n'écrit pas comme Goncourt; Daudet ne ressemble pas à Maupassant; Simone de Beauvoir ne ressemble pas à Françoise Sagan. Ce qui distingue ces écrivains, c'est le cachet de leur style.

Le style est donc la manière de s'exprimer de chacun dans une langue commune à une communauté, c'est-à-dire la manière de faire et, sur le plan du langage qui est seul ici en cause, c'est le moyen d'exprimer la

pensée par des mots et constructions appartenant en propre à tel ou tel écrivain. Voici comment on définit le style dans le grand Robert: "Manière de s'exprimer. Aspect de l'expression chez un écrivain, dû à la mise en oeuvre de moyens d'expression dont le choix, raisonné ou spontané, résulte avant tout, dans la conception classique, des conditions mêmes du sujet et du genre, et dans la conception moderne, de la réaction personnelle de l'auteur en situation." Dans le dictionnaire de Littré on trouve ceci: "Par métonymie de l'instrument employé pour écrire à l'écriture elle-même, le langage considéré relativement à ce qu'il a de caractéristique ou de particulier pour la syntaxe ou même pour le vocabulaire, dans ce qu'une personne dit et surtout dans ce qu'elle écrit. "Chaque fois qu'on parle du style, on ne manque pas de citer la formule célèbre de Buffon: "Le style est l'homme même". Et Thibaudet allait plus loin: "Non seulement le style c'est l'homme, mais le style c'est un homme, une réalité physique et vivante." (Thibaudet, Flaubert). On cite encore de Buffon: "Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées." Cette parole n'est pas moins célèbre que la première.

De son côté, Voltaire qualifie ainsi le style: "Presque toujours les choses qu'on dit frappent moins que la manière dont on les cite: car les hommes ont tous à peu près les mêmes idées de ce qui est à la portée de tout le monde. L'expression, le style fait toute la différence ... Le style rend singulières les choses les plus communes, fortifie les plus faibles, donne de la grandeur aux plus simples." (Voltaire, *Dictionnaire philosophique*)

Cette citation met en évidence combien est important le mérite du style chez un écrivain.

D'Alembert, dans son ouvrage *Réflexion sur l'élocution oratoire et sur le style*, a dit: "L'élocution a deux parties qu'il est nécessaire de distinguer ... la diction et le style. La diction n'a proprement de rapport qu'aux qualités grammaticales du discours, la correction et la clarté; le style, au contraire, renferme les qualités de l'élocution plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie ou le talent de celui qui écrit ou qui parle ..." Lui, comme Voltaire, il considère que les qualités du style déterminent la valeur d'une œuvre chez un écrivain et qui marquent en dernier ressort son génie ou talent.

Robert a recours à une comparaison ingénieuse et frappante pour

définir le style: "on reconnaît souvent un excellent auteur, quoi qu'il dise, au mouvement de sa phrase et à l'allure de son style, comme on peut reconnaître un homme bien élevé à sa démarche, quelque part qu'il aille." (Joubert, *Pensées*)

Bally, linguiste célèbre suisse a sa manière de définir le style: "Quand le sujet parlant se trouve dans les mêmes conditions que tous les autres membres du groupe, il reste de ce fait une norme à laquelle on peut mesurer les écarts de l'expression individuelle: pour le littéraire, les conditions sont toutes différentes ... il fait de la langue un emploi volontaire et conscient ... et surtout il emploie la langue dans une intention esthétique; ... or, cette intention qui est presque toujours celle de l'artiste, n'est presque jamais celle du sujet qui parle spontanément sa langue maternelle. Cela seul suffit pour séparer à tout jamais le style et la stylistique." (Bally, *Traité de stylistique française*) Pour Ch. Bally la science nouvelle qu'il concevait sous le nom de stylistique se présentait comme une extension de la linguistique saussurienne aux domaines des faits expressifs, c'est pourquoi il tenait à séparer le style de la stylistique. Nous ne sommes pas de son avis.

D'autre part, la conception totalisante du style implique d'y voir une organisation des idées beaucoup plus que des formes linguistiques. C'est là le point de vue de la rhétorique. En effet, la plupart des critères rhétoriques traditionnels: clarté, énergie, naïveté, grâce, finesse, précision etc montrent, par ailleurs, que le style est bien conçu comme une qualité de la pensée. C'est, on l'a vu, la définition de Buffon: "l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées."

De même, Mme de Staël dit: "Le style ne consiste point seulement dans les tournures grammaticales; il tient au fond des idées, à la nature des esprits; il n'est point simple forme."

De son côté, Stendhal le dit avec plus de netteté: "Le style, c'est ajouter à une pensée donnée toutes les circonstances propres à produire tout l'effet que doit produire cette pensée."

Flaubert se montre concis en disant: "Je conçois un style qui entrerait dans l'idée comme un coup de stylet."

Rémy de Gourmont est plus concis et même laconique: "Le style est la pensée même."

De tout ce qui précède, on peut conclure que le style, étant la forme parlée ou écrite que revêt la pensée comprend à la fois la diction et l'élocution, c'est-à-dire le choix des mots et l'arrangement des phrases dans une intention esthétique; c'est lui qui donne à l'élocution et à la diction une physionomie nouvelle et particulière et qui fait que chaque élocuteur ou chaque écrivain, tout en exprimant des idées, des lieux communs qui peuvent appartenir à tout le monde, à l'aide des mots tirés d'un vocabulaire commun et de tournures de phrases dont les mécanismes sont connus de tous, imprime cependant à sa pensée, un cachet individuel, qui fait ressortir l'originalité de son style, bon ou mauvais, parmi cent autres. C'est ce que nous avons dit au commencement de notre exposé.

Tout écrivain, répétons-le, a donc son style, son style à lui qu'il tient peut-être autant de la nature que de l'étude, qui dépend de ses facultés, de sa manière de voir, en même temps de l'étude des styles de meilleurs auteurs. Mais soyez certain que l'étude qui peut changer l'élocution est impuissante à changer complètement le style.

La langue, le style et l'écriture

Nous avons cité plus haut des définitions à la langue et au style. La méthode que nous avons adoptée conduit à établir d'abord une distinction entre la langue et le style. Or, il n'est pas de termes qui soient plus communément et plus indifféremment pris l'un pour l'autre. On dit "la langue d'un auteur, le style d'une époque; une langue négligée, un style pompeux, comme si les deux termes étaient interchangeable. Mais strictement parlant on peut définir la langue comme la somme des moyens d'expression, l'emploi des mots, les combinaisons des phrases soumis aux règles de grammaire, dont nous disposons en commun pour mettre en forme l'énoncé, le style comme l'aspect et la qualité qui résultent du choix entre ces moyens d'expression.

Langue et style sont des objets; l'écriture est une fonction: elle est le rapport entre la création et la société, elle est le langage littéraire transformé par sa destination sociale, elle est la forme saisie dans son intention humaine, individuelle et liée aux grandes crises de l'Histoire. Par exemple, *Mérimée* et *Fénelon*, qui appartiennent à des siècles différents sont séparés par des phénomènes de langue et par des particularités de style, et pourtant

ils pratiquent un langage chargé d'une même intentionalité, ils se réfèrent à une même idée de la forme et du fond, ils acceptent un même ordre de conventions, ils sont sujets aux mêmes réflexes techniques, ils emploient avec les mêmes gestes, à un siècle et demi de distance, un instrument identique, sans doute un peu modifié dans son aspect, nullement dans sa situation, ni dans son usage: ils ont la même écriture. (D'après Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*)

Par conséquent, l'écriture est d'un caractère plus objectif que le style et plus subjectif que la langue. C'est pourquoi on dit: Chateaubriand et Bernardin de Saint-Pierre possèdent tous deux à la perfection l'écriture artiste, mais leur style diffère.